

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
 A. COUESLANT, Directeur
 M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef
 Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	(— d' —)

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'échec de la Conférence de Lausanne. — La résistance allemande : Premiers symptômes de capitulation. — A travers l'opinion anglaise : des aveux et des inquiétudes caractéristiques. — Un vote significatif de la Chambre.

La conférence de Lausanne est terminée !
 Mais c'est sur un échec qu'elle s'achève.

Les Turcs porteront la responsabilité entière de l'échec. Les Alliés, nous l'avons dit, ont multiplié les concessions, allant jusqu'à consentir en faveur de la paix des sacrifices excessifs, la France toute la première.

A l'exemple de notre pays d'ailleurs, les autres nations ont fait preuve également d'un grand esprit de conciliation : l'Angleterre elle-même n'a-t-elle pas accepté de soumettre la question de Mossoul (qui lui tient tant à cœur) à n'importe quel arbitrage et, entre autres, à celui de la Société des Nations ?

Rien n'a pu, rien ne pouvait sembler-t-il, apaiser l'intransigence des nationalistes turcs !

La cause déterminante de l'échec de la conférence a été l'obstination avec laquelle la délégation turque a refusé, dans le domaine judiciaire, d'accorder aux étrangers aucune espèce de garantie.

Or, — et voici de longues semaines que nous l'avions indiqué — aucune nation occidentale ne pouvait, et ne peut, renoncer à un minimum de garanties en faveur de ses nationaux.

Nous ignorons ce que sera la Turquie régénérée par les nationalistes kémalistes ; il est possible qu'Angora fasse régner enfin en Turquie le respect des étrangers.

Toutefois, rien n'est moins sûr ! Au contraire, tout un long passé, un passé plusieurs fois séculaire, nous a instruit du dédain éprouvé par les Turcs à l'égard des occidentaux ; et bien des faits tendent à montrer que depuis l'avènement du kémalisme, cette tradition n'a point disparu.

Dès lors, rien de plus légitime que le souci des Alliés d'assurer le respect de leurs nationaux.

Et puis, il est vraisemblable que de toutes façons les Turcs se seraient refusés à signer la paix : ils ne la trouvent pas assez avantageuse ! Sans doute, sur les suggestions de Berlin et de Moscou !

En 1914 déjà la Turquie a écouté l'inspiration dangereuse de l'Allemagne : ce geste a failli la désarticuler complètement.

Un miracle seul a pu sauver de la disparition le « Vieil Homme » turc !

La dernière imprudence commise permettra-t-elle à la Turquie de sortir indemne de l'aventure ?
 On en peut douter !

Officiellement, la résistance allemande à l'occupation de la Ruhr continue.

Il semble toutefois que ce ne soit plus qu'une façade et que l'on regrette, sans oser l'avouer encore, l'attitude intransigente prise par le gouvernement du Reich sur le conseil des industriels.

Ca et là apparaissent des signes non-équivoques d'inquiétude, et de prochaine capitulation.

Ainsi, la Gazette de huit heures du soir expliquait l'autre jour que l'Allemagne ne peut pas résister indéfiniment et qu'elle n'a aucun secours extérieur à attendre. « Une entente avec la France reste donc la seule issue possible », déclarait le journal berlinois.

De son côté, le Drapeau rouge, organe communiste de Berlin, écrit au sujet de la politique intérieure de l'Allemagne :

« Un vent de crise souffle sur l'Allemagne. L'effondrement n'est pas douteux de la politique du gouvernement Cuno. D'autre part, une série de faits indiquent que l'écroulement est proche. En réalité, le gouvernement de M. Cuno se meurt. Il n'a rien en main. Il n'a derrière lui aucune majorité parlementaire au Reichstag. L'opposition n'ose pas encore demander ouvertement d'engager des négociations avec la France,

mais l'insuccès de la résistance passive, qui grève la situation économique intérieure du pays, l'incapacité du gouvernement à dominer les énormes tâches qui lui incombent, tout cela encourage l'opposition. De plus, un indice certain démontre l'émiettement de la politique gouvernementale. La presse se regimbe et le Courrier de la Bourse, qui reflète nettement l'opinion des milieux financiers et capitalistes, fait une propagande ouverte en faveur des pourparlers avec M. Poincaré. »

Enregistrons ces divers symptômes de capitulations. Mais n'en poursuivons pas moins énergiquement notre action dans la Ruhr : c'est encore le meilleur moyen de hâter le dénouement et de n'être pas dupés une fois de plus !

Après les aveux allemands, un excellent moyen de se rendre compte de la tournure prise par les événements de la Ruhr consiste à consulter l'opinion britannique.

Or, sans aucun doute, un revirement se dessine Outre-Manche : c'est la preuve que nos Alliés escomptent la réussite de notre opération.

Voici, par exemple, ce qu'écrit l'organe conservateur, le Weekly Dispatch :

Les conditions imposées à l'Allemagne par les alliés sont-elles dures ? On ne peut en juger que par celles que l'Allemagne nous aurait imposées si elle eût remporté la victoire. D'abord, une indemnité de 100 000 millions de livres, l'occupation de Londres, du canal de Bristol, puis du Firth of Forth, saisie des douanes, des valeurs et biens nationaux, jusqu'au dernier versement de l'indemnité. Je ne mentionne pas naturellement la flotte anglaise.

Tels sont les gentils dont s'occupe la France. Or, un pays qui déclenche une guerre et la perd doit en payer les frais.

Les lignes suivantes du libéral Sunday Times sont plus caractéristiques encore :

Le peuple anglais ne croit pas que la méthode anglaise soit la meilleure, mais il reconnaît volontiers qu'ayant attendu quatre ans et ne se trouvant pas plus près d'obtenir la sécurité et des réparations à la fin de la quatrième année qu'au commencement, la France a de bonnes raisons pour abandonner les négociations et pour essayer de la force.

Il souhaite que son opération ait une fin heureuse.

Dans une importante réunion politique, tenue à Londres, le groupe métropolitain de l'Association nationale unioniste vient de voter à l'unanimité des 400 délégués présents l'ordre du jour suivant : « La présente assemblée attache une immense importance à l'acquiescement par l'Allemagne de ses obligations envers les Alliés. »

Au cours de cette réunion, de nombreux discours ont été prononcés en faveur d'une politique énergique des réparations.

Enfin, il sied d'enregistrer le fait que certains esprits en Angleterre commencent à regretter l'isolement de leur pays. Ainsi le Daily Chronicle s'inquiète de la conclusion éventuelle d'un accord franco-allemand, redoutant que l'Angleterre n'en soit exclue. Après avoir reconnu que l'Allemagne devra céder avant longtemps, le Daily Chronicle affecte de croire que le traité de Versailles va être modifié sans que l'Angleterre soit consultée, et conclut :

La politique de la Grande-Bretagne a toujours été, que de ces deux grandes nations, ni l'une ni l'autre ne doit réduire l'autre à une sujétion permanente. Nous avons combattu Guillaume II pour cette raison, comme nous avons combattu Louis XIV et Napoléon. Et ces potentats ont échoué fait-il que nous voyions M. Poincaré réussir ?

Tout cela ne témoigne-t-il pas surabondamment que l'opinion anglaise s'aperçoit que la méthode française n'est pas aussi mauvaise que d'aucuns l'affirmaient et que les résultats commencent à poindre ?

Jeudi dernier, à la Chambre, tous les partis, à l'exception naturellement des socialistes révolutionnaires et des communistes, sont tombés d'accord pour renvoyer sine die la discussion des interpellations sur l'occupation de la Ruhr.

Les radicaux-socialistes, les socialistes nationaux et les républicains-socialistes qui, le 11 janvier s'étaient abstenus, ont voté cette fois pour l'ajournement, donc pour le gouvernement.

Ce n'est pas qu'ils approuvent sans réserves — ils le déclarent ouvertement — toute la conduite du gou-

vernement. Mais dans les circonstances présentes ils ont estimé qu'il importait de mettre au-dessus de tout l'intérêt supérieur de la patrie, qu'il importait de rester unis face à l'Allemagne rebelle à exécuter ses engagements.

Ainsi un fait domine, au-dessus des chicanes de détail : tous les républicains, tous les représentants nationaux de la Chambre, y compris ceux de la gauche, ont fait bloc autour du gouvernement qui assume la tâche infiniment lourde et délicate d'assurer l'exécution du Traité.

On ne peut que se réjouir profondément au spectacle de cette cohésion de toutes les forces républicaines nationales, à l'une des heures les plus graves de l'après-guerre.

Ce vote, qui entre autres effets redoublera la confiance du pays, est une éloquente leçon et un exemple reconfortant.

M. D.

INFORMATIONS

Dans la Ruhr

Nouvelles villes occupées

Afin de compléter la fermeture de la Ruhr et d'interdire la seule voie par laquelle les convois de charbon et de coke pouvaient encore se faire vers l'Allemagne non occupée, nos troupes ont occupé, ces jours-ci les localités de Vöwinkel, Lenzel et Bergbaum, au sud du bassin industriel dans la région de Renscheid.

A Vöwinkel aboutit une petite ligne de chemin de fer d'intérêt local, partant d'Essen et par où une fuille aurait pu se produire.

Situation stationnaire dans la Ruhr

La situation dans les chemins de fer demeure à peu près la même sur la ligne de Cologne à Coblenz. Le trafic a repris en partie dans la direction de la frontière belge et luxembourgeoise. Les cheminots de la direction de Mayence sont toujours en grève. Ils seraient disposés à reprendre le travail à condition qu'aucune sanction ne soit prise contre les auteurs de nombreux actes de sabotage. Les autorités militaires ne sauraient admettre cette prétention et les tentatives de sabotage, dont beaucoup auraient pu provoquer des catastrophes épouvantables, comme la tentative en vue de faire dérailler, près de Bingen, l'express Paris-Wiesbaden, bondé de voyageurs, seront punies en toute justice, mais aussi en toute sévérité.

Ultimatum aux téléphonistes d'Essen

A Essen, le central téléphonique allemand refusant très souvent de donner les communications téléphoniques demandées par les ingénieurs de la mission interalliée, un ultimatum a été envoyé ce matin à l'autorité intéressée.

Cette dernière, dans les douze heures qui suivront la réception de l'ultimatum, devra donner l'assurance formelle que de pareils faits ne se reproduiront plus. Faute de certitude, toutes les communications d'Essen vers l'extérieur seront supprimées pour l'exploitation allemande.

La caisse n'est pas vide pour tout le monde

Le président d'empire a mis à la disposition de la régence de Dusseldorf, une somme de 500 millions de marks, comme premier fonds de secours pour les personnes lésées ou ayant subi des dommages du fait des mesures prises par les autorités d'occupation.

Sous la direction du président de la régence de Dusseldorf, il a été créé à Dusseldorf une sorte de comité chargé de la répartition des fonds de secours.

Les industriels de la région se sont inscrits pour un premier paiement en devises étrangères s'élevant à 100.000 florins hollandais.

Aote inhumain

Le « Daily Mail » apprend que les malades français et belges atteints de phthisie très avancée et qui étaient en traitement au sanatorium de Sankt-Blasien, dans la Forêt-Noire, ont été expulsés par les autorités locales. Un ou deux de ces poitrinaires presque mourants, ont seuls été autorisés à rester, pour le peu de temps qu'ils avaient encore à vivre.

Les Français coupent le téléphone

Les communications vers l'Allemagne non occupée du Central télépho-

nique d'Essen sont coupées, en représailles de l'attitude des téléphonistes vis-à-vis des ingénieurs de la mission Coste et comme suite à l'ultimatum envoyé au directeur du Central par les autorités militaires.

Nouvelle arrestation

M. Hoche, haut conseiller du gouvernement, a été arrêté par les autorités françaises et conduit à Dorten.

La résistance des fonctionnaires

Le préfet de police a refusé de retirer son ordonnance interdisant aux fonctionnaires de la police de saluer les officiers français.

L'occupation d'Offenbourg

Une note officielle allemande prétend que l'occupation d'Offenbourg et d'Appenweiler a probablement pour but de soumettre au contrôle des Français le transport du charbon par l'importante ligne de Francfort à Bâle.

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

La réponse turque

La réponse de la délégation turque au projet de traité établi par les Alliés a été remise, dimanche à 13 heures aux chefs des délégations alliées.

Les Turcs acceptaient, dans cette réponse, la disjonction de la clause relative à Mossoul, cette question devant être réglée par des négociations directes entre l'Angleterre et Angora. Par contre ils repoussaient les clauses relatives aux capitulations.

Suprême et vaine démarche

Au nom des Alliés, M. Bompard fit dimanche à 8 h. 15 une suprême démarche auprès d'Ismet pacha pour le décider à signer le projet de traité.

Ismet pacha s'est obstiné dans son intransigence.

Dans ces conditions, les chefs des légations ont constaté l'impossibilité de poursuivre les pourparlers.

Départ des délégations alliées

Lord Curzon a quitté Lausanne dimanche soir, avec tous ses collaborateurs.

De son côté, M. Bompard et tous les membres de la délégation française ont quitté Lausanne lundi à 13 h. 15.

Société des Nations

Le Conseil de la Société des Nations a terminé lundi, 5, ses travaux, et sa prochaine session, la vingt-quatrième, ne se tiendra qu'au mois d'avril prochain.

M. Lloyd George attaque la politique française

Le « Daily Telegraph » et le « Daily Chronicle » publient lundi matin des articles signés par M. Lloyd George et dans lesquels l'ex-premier ministre compare la France à un ami oublié des dettes qu'il a contractées quoique très préoccupé de se faire payer ce qu'on lui doit.

On annonce, d'autre part, que M. Lloyd George va probablement se mettre à la tête d'un mouvement d'opposition pour demander un retour à la politique de la note Balfour, c'est-à-dire pour essayer d'obtenir de la France le paiement d'une partie de sa dette envers l'Angleterre.

Secourses sismiques

Les sismographes de l'observatoire de Florence ont enregistré le 4, un tremblement de terre tel, qu'on ne se souvient pas d'un semblable. L'amplitude des tracés est très grande. Dans quelques instruments, les aiguilles ont été lancées en dehors de l'appareil. On calcule la distance à 10,500 kilomètres et la zone, dans l'Amérique centrale. D'autre part, une communication lancée par l'observatoire d'Ottawa (Canada), indique également que cet établissement a enregistré un tremblement de terre d'une violence extraordinaire.

Sénat

Séance du 5 février 1923

Le Sénat reprend la discussion du projet relatif à la loi sur le chiffre d'affaires.

M. Billiet demande de rendre le régime d'intermédiaire applicable aux seuls groupements d'achats en commun. Par 220 voix contre 51 l'amendement est repoussé. L'article 3 est voté. M. Goy combat la taxe de luxe pour les hôtels, les restaurants. La discussion est renvoyée au lendemain.

CHRONIQUE LOCALE

La Paille et la Poutre !...

Nous avons manifesté nos préférences pour la candidature républicaine de M. Solmiac, dans l'élection de Catus.

Le Réveil s'en étonna.

Notre excellent confrère écrivait samedi :

Malgré une campagne de presse, menée par deux organes de nuance opposée en faveur de M. Solmiac, nous croyons savoir que la grande majorité des Electeurs du canton de Catus voteront demain pour M. Calmeis, rural comme eux, et républicain sans épithète.

Pour ses débuts, ce dernier est entré dans l'arène politique en toute franchise, sans se soucier de se faire recommander à la fois par l'organe du Bloc national et celui du Bloc des gauches, pourtant antagonistes.

Le Journal du Lot est-il l'organe du bloc national ?

Notre confrère est libre de le croire.

En réalité, le Journal du Lot est, et entend rester, un organe républicain indépendant. Il ne veut être le prisonnier d'aucun des groupements de gauche.

Il s'en tient à la défense d'un programme démocratique et social, en s'inspirant uniquement de l'intérêt général du pays.

Il estime que c'est par l'union, et par l'union seulement, qu'on barrera la route aux partis extrêmes qui menacent l'avenir de la République. Il restera donc toujours partisan d'une union large et loyale — sur un programme républicain — chaque fois que l'intérêt démocratique sera en jeu.

Le Réveil pense qu'il est paradoxal de trouver, sur un point déterminé, du même côté de la barricade, la Dépêche et le Journal du Lot.

L'était-ce moins que de voir le Réveil (l'un des soutiens du bloc des gauches) marcher de concert avec la Défense, dans l'élection de Catus ?

A noter que le très maigre succès de l'élu n'est dû qu'à l'action étrange d'un maire républicain ; par rancune personnelle, ce maire a mené une vigoureuse campagne contre le candidat républicain.

QUESTION DE SÉCURITÉ

Le premier dimanche de chaque mois, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors est réunie pour faire une manœuvre. Cette manœuvre a lieu vers 7 heures du matin.

Les braves gens qui composent la Compagnie consacrent une partie de cette matinée du dimanche à se perfectionner dans la manœuvre des pompes, de façon à être bien sûrs d'eux-mêmes qu'il n'y ait pas d'accidents lorsqu'ils arrivent sur les lieux d'un sinistre.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de notre excellente Compagnie des sapeurs-pompiers. Mais nous tenons à signaler combien elle est digne d'intérêt.

Car, non seulement, elle se dévoue au moment où des sinistres éclatent, mais elle fait encore tout son possible pour parer de la façon la plus salubre, aux sinistres qui peuvent éclater.

Comme nous le disons ci-dessus, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Cahors fait, le premier dimanche de chaque mois, une manœuvre. Mais elle fait mieux.

Ainsi, dimanche, les officiers et sous-officiers de la Compagnie, ont effectué des manœuvres de reconnaissance dans divers immeubles de la ville, pour étudier comment, au cas où dans ces immeubles un incendie viendrait à éclater, on pourrait assurer des secours rapides et efficaces.

Ces « manœuvres de reconnaissance » ont été édifiantes. Trop édifiantes, même ! Navrantes, presque !

Les bouches à incendie sont introuvables, ou tout au moins, il faut pour les mettre à jour, de nombreux coups de pioche, mais pendant qu'on procède à ce travail, le feu fait son œuvre !

De plus, ces manœuvres de reconnaissance ont permis de constater qu'il serait impossible de préserver certains immeubles, en cas de sinistres.

Nous n'en citerons qu'un, puisqu'aussi bien celui-là est la propriété de tous les contribuables : c'est la Préfecture.

La manœuvre de reconnaissance faite, dimanche, par des techniciens, au sujet de la sécurité de divers immeubles et des nombreuses personnes qui les occupent, est d'une utilité incontestable.

Il serait heureux qu'un rapport spécial fût établi et adressé à qui de

droit, car, pour nous, nous ne donnons qu'un aperçu des résultats de cette manœuvre de reconnaissance.

Puisse cet aperçu être suffisant pour faire ouvrir les yeux de ceux qui déplorent les malheurs, qui sont les colporteurs des condamnations officielles mais qui ne font rien pour conjurer les sinistres.

LOUIS BONNET.

NOS MORTS

Lundi matin, est arrivé à Cahors le convoi ramenant les corps de 14 soldats originaires du Lot morts pour la France.

Les portes du fourgon funéraire furent ouvertes à 8 heures en présence de M. Lescale, vice-président du Conseil de Préfecture et d'une délégation d'officiers et de sous-officiers du 7^e.

Les honneurs militaires ont été rendus avec le cérémonial habituel.

Les cercueils furent ensuite déposés dans le hall de la Compagnie du P. O. et remis aux familles par les soins de MM. Caillou, Commissaire de police et Rescoussé, chef de division à la Préfecture.

Les corps ont été transportés dans les communes dont les regrettés disparus sont originaires et où aura lieu l'inhumation.

Médaille militaire posthume

La médaille militaire posthume a été attribuée au soldat Joseph Moles, originaire de Camburat, mort pour la France.

« Brave soldat, tué à l'ennemi le 16 août 1917, à Rezonvaux, en faisant vaillamment son devoir. »

Subvention

Le ministre de l'hygiène, vient d'adresser la lettre suivante à M. Loubet sénateur :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une demande présentée par l'hôpital-hospice de Figeac, à l'effet d'obtenir une allocation sur les fonds provenant du Pari mutuel en faveur des œuvres de bienfaisance.

« Je m'empresse de vous informer que, sur ma proposition, la commission de répartition a accordé une subvention de 5.000 francs.

« Je suis heureux qu'il m'ait été possible d'appeler l'attention de la commission sur une affaire à laquelle vous vous intéressez et je me félicite de la solution favorable qui est intervenue.

« Le ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale. Signé : Paul Strauss. »

Manufactures de l'Etat

M. Guittény, commis de 2^e classe de culture des tabacs à la direction de Cahors, est élevé sur place à la 1^{re} classe. Félicitations.

Ponts et Chaussées

Par arrêté en date du 1^{er} février 1923, M. Cros (Paul) ingénieur des travaux publics de l'Etat de 1^{re} classe, attaché dans le département du Lot au service ordinaire, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 16 juillet 1923.

Nous souhaitons au sympathique fonctionnaire que fut M. Cros, une longue et heureuse retraite.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur des chemins de fer a été attribuée aux agents de la Compagnie du P. O. dont les noms suivent :

MM. Calendrié (Lubin), chef de canton à Cadriac P. N. 434 ; 30 ans de services.

Cayré (Victor), ex-aiguilleur à Cahors ; 30 ans de services.

Connac (Paul), chef de canton à St-Pierre-Toirac, P. N. 422 ; 30 ans de services.

Lescure (Pierre), chef de station à Luzech ; 30 ans de services.

Mme Montussac (Anne), gérante de halte à Saint-Cirq-Lapopie ; 36 ans de services.

Pagès (Arou), aiguilleur à Englandières, près Cahors ; 30 ans de services.

Popinet (Auguste), sous-chef de canton à Soturac ; 30 ans de services.

Mme Vidal (Marie), ex-garde-barrière à Prayssac ; 32 ans de services.

M. Berty (Jean), ex-conducteur à Cahors ; 30 ans de services.

Nos félicitations.

Réparations et Sanctions

Les socialistes allemands préconisent des négociations avec l'Entente

De Berlin : M. Breitscheid, leader du parti socialiste, a déclaré hier : « Les circonstances actuelles ne nous permettent pas d'ouvrir une crise gouvernementale. Mais nous croyons à la nécessité de négociations entre les puissances de l'Entente et l'Allemagne. »

Berlin multiplie les protestations

De Berlin : Les journaux de ce matin publient toute une série de nouvelles protestations du gouvernement allemand aux divers gouvernements de l'Entente.

Les mineurs de la Basse-Silésie

De Berlin : Les mineurs des districts de la Basse-Silésie ont décidé de passer immédiatement au système des heures supplémentaires pour obvier aux conséquences possibles de l'occupation de la Ruhr.

Ludendorff provoque des incidents en Carinthie

De Vienne : Au cours d'un voyage de propagande en Carinthie du général Ludendorff, des ouvriers ont été arrêtés à Klagenfurt, à la suite d'une manifestation contre le général.

Manifestations à Francfort

De Francfort : La nuit dernière des manifestations se sont produites devant les hôtels où sont logés les différentes Commissions interalliées.

Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres, réuni ce matin, s'est longuement occupé des incidents de la Ruhr.

Maison à louer (seule)

CUISINE, 2 CHAMBRES Mises à neuf S'adresser à MARMIESSE, place St-James

VINS

Représentants sérieux vendeurs de par la France 1er ordre. Ventes par pièces et 1/2 pièces. Louis ESTEVE, Vins, PERPIGNAN, Roussillon.

Triplez la ponte

Méthod. exp. Not. gratis DELÉARDE, rue Nationale, WATTIGNIES (Nord).

La Phosphore GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

L'usine de Conserves Alimentaires REGNAUD Frères, de BERGERAC (Dordogne), dem Repr. à commission 3/4. Ecr. adresse précitée av. réf.

Imp. COUILLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Bagnac

Arrestation. — Pendant que la foire battait son plein et que les magasins étaient pleins de monde, une arrestation a été opérée par la gendarmerie de Figeac dans les conditions suivantes : Depuis plusieurs foires, M. Sauvignac, quincaillier, s'était aperçu que des objets de quincaillerie disparaissaient et il soupçonnait un individu de Saint-Antoine (Cantal). Le 3 février, son beau-frère, M. Taurand, se mit en surveillance et, vers 15 heures, il aperçut ladite personne venant seule du sous-sol, portant un sac paraissant assez lourd. Surpris, l'individu ne put nier. Les gendarmes, appelés de suite, lui firent ouvrir le sac; il renfermait toutes sortes d'objets, entre autres des pièces d'extrapteurs, des sacs de charbon, etc. Le vol n'était pas nié. L'individu fut amené le soir même à la prison de Figeac.

Cajarc

Foire primée. — La municipalité de la ville de Cajarc a l'honneur de rappeler aux propriétaires du canton de Cajarc et des cantons limitrophes que c'est samedi prochain 10 février que se tiendra à Cajarc la foire primée aux bestiaux tels que : bœufs gras, bœufs de travail, veaux, truies nourricières et porcelets. De nombreux prix seront distribués à cette occasion. Les propriétaires ont tout intérêt à y amener leurs beaux animaux et il y a peu de fermes qui ne possèdent du bétail pouvant affronter le concours. Il est de l'intérêt de tous que cette foire où les acheteurs et bouchers étrangers seront nombreux, soit bien approvisionnée. Acheleurs et vendeurs auront l'occasion de faire de bonnes transactions et n'hésiteront pas à venir aux foires suivantes. Nous rappelons que les animaux doivent être amenés sur le champ de foire au plus tard à 10 heures du matin afin que le jury puisse terminer ses opérations à midi et permettre aux vendeurs et acheteurs de traiter leurs marchés en temps utile. La liste des récompenses sera proclamée à 2 heures de l'après-midi et les médailles et primes distribuées par M. le percepteur de Cajarc, le jour de la foire suivante, c'est-à-dire le 25 février.

Laburgade

Décès. — Nous apprenons avec tristesse la mort de notre excellent ami Bessac Elou, vérificateur des Contributions indirectes à Figeac, enlevé à l'affection des siens après huit mois de cruelles souffrances. Les obsèques auront lieu à Laburgade le mercredi 7 courant à 9 h. 30. En cette pénible circonstance, nous prions sa veuve éplorée et ses parents inconsolables de vouloir bien croire à nos sentiments de condoléances bien attristées.

Castelfranc

Vol. — Dans la matinée de vendredi, M. Linol, menuisier à Castelfranc, a été victime d'un vol de 200 francs, montant d'une facture encaissée la veille. Linol, qui était allé voir un client, commet l'imprudence de laisser la clé à la porte de son magasin et l'argent sur une étagère, entre des outils. Quand il revint à son travail, dans l'après-midi, le petit magot avait disparu, subtilisé par un voleur filou. Linol a porté plainte au maire de Castelfranc, qui a avisé immédiatement par téléphone, la gendarmerie de Luzech, qui procède à une enquête. Souhaitons-lui bonne chance.

Puy-l'Évêque

Spectacle retardé. — Le Comité des Fêtes a l'honneur d'informer le public que la brillante soirée théâtrale annoncée pour le dimanche 11 février prochain ne pourra avoir lieu que le lendemain, lundi 12. Rien ne sera changé au programme annoncé et le public pourra y venir applaudir à nouveau ses artistes favoris. Seul, un engagement inopiné et absolument imprévu d'un des meilleurs artistes au Gr.-Théâtre de Bordeaux, a été la cause de ce changement de date. La location des places restera toujours ouverte, dès maintenant, chez M. Peyre. — Le Comité.

St-Cirq-Lapopie

Naissances. — M. Payssot Louis, du Causse de Saint-Cirq, est depuis le 31 janvier l'heureux papa d'un gros bébé et M. Bach Emile, gendre de notre dévoué facteur, d'une mignonne fillette. Aux mamans et aux bébés, tous nos souhaits de bonne santé.

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience de samedi. Puy vol, F. G... est condamné à 50 fr. d'amende avec sursis. Marius Bertrand, 32 ans, sans domicile fixe, et Auguste Imbert, 24 ans, manœuvre à Capdenac-Gare ont été condamnés chacun à 16 francs d'amende pour vol. La dame S. V... se voit infliger une amende de 25 francs avec sursis pour abat d'arbres. Nous avions annoncé dans un de nos précédents numéros, l'instruction qui avait été ouverte contre un chasseur, P. P... de Latronquière, qui avait aperçu un gendarme, avait fui pour se cacher chez ses parents. Cette affaire, venue devant le tribunal pour adolescents, il y a quinze jours, fut renvoyée pour supplément d'instruction. Rappelée ce jour, P. P... est reconnu coupable du délit de chasse sans permis et est condamné à 100 francs d'amende, à la remise du fusil ou à une valeur de 100 francs et à l'astreinte d'un permis gendarme, soit encore 100 francs. Le père a été rendu civilement responsable.

Commission de Rugby

La Commission de Rugby se réunira ce soir à 8 h. 1/2, au premier étage du Café de Bordeaux. Réunions hebdomadaires à 8 h. 1/2, questions importantes; présence indispensable.

L'ATLANTIDE

Les représentations de L'ATLANTIDE à CAHORS ont fait sensation. MERCREDI en soirée et JEUDI 8 février en matinée et soirée, deuxième et dernière époque : ANTIÉNE. La deuxième partie de L'ATLANTIDE est de beaucoup la plus dramatique; le dénouement se précipite. ANTIÉNE la reine voluptueuse et cruelle dont la figure énigmatique est seulement évoquée durant la première époque apparaît enfin dans le cadre éblouissant de son palais de marbre et d'or magnifique. Les scènes tragiques de l'assassinat de Morphange, l'effroyable marche vers les puits, la mort de Tanit Zerga atteignent aux sommets de l'émotion. C'est le point culminant de l'œuvre. Allez voir le sublimé roman de Pierre BENOIT; allez éprouver la hanse du désert et l'attrait mystérieux des solitudes insouffertes. Allez au PALAIS DES FÊTES.

Election au Conseil Général

Voici le résultat de l'élection du conseiller général en remplacement du docteur Rey :

Table with 4 columns: Communes, Inscrits, Votants, Bulletins blancs ou nuls. Rows include Boissières, Calamane, Catus, Crayssac, Francoules, Gigouzac, Les Junies, Labastide-du-V., Lherm, Maxou, Montguy, Montgesty, Nuzéjouls, Pontcirg, Saint-Denis, Saint-Médard.

La majorité absolue étant de 832 voix M. Calmels est élu.

Cassagnes

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que Mme Doumerc, la sympathique institutrice de notre commune, vient de mettre au monde une superbe fillette qui a été prénommée Eliette. A la mère, à l'enfant, nous adressons nos meilleurs vœux de santé et à M. Doumerc, l'heureux papa, instituteur à Cassagnes, nos compliments.

Marmiac

La cantine scolaire. — La santé et le bien-être de nos enfants sont des points qui, à notre époque, doivent primer toutes considérations politiques ou autres. Les dernières statistiques officielles concernant la natalité en France sont tout simplement effrayantes; elles laissent nettement prévoir un avenir catastrophique pour notre pauvre nation si nous ne pouvons remonter le mauvais courant. Mais du moins, si nous ne savons ou ne voulons pas voir la matérialité des faits, sachons conserver à la France les enfants qu'elle obtient si péniblement. La plupart des rapports médicaux scolaires de la campagne concordent sur un point fort important : c'est que l'état de santé des enfants dont le domicile éloigné de l'école ne leur permet pas de se restaurer chez eux après la première vacation de classe, est très sensiblement plus déficieux que celui des enfants plus favorisés sur ce point. — « A quoi attribuer cela, disent nos médecins, si ce n'est aux mauvaises conditions dans lesquelles ces pauvres enfants prennent leur repas de midi ? »

Il ressort donc de cela que l'installation de cantines scolaires dans nos campagnes est une œuvre d'une utilité incontestable. L'expérience a été tentée à Marmiac par le groupe artistique, et se poursuit avec succès grâce au concours éclairé de tous les dévoués organisateurs. Dès à présent, il ressort que le bienfait d'un repas chaud à midi sur la santé de nos enfants est indiscutable, et, tous les hésitants, ont fini par se rallier à ce point de vue.

Chronique sportive

AVIRON CADURCIEN MATCH DE DIMANCHE 4 FÉVRIER Aviron Cadurcien (mixte) bat Leveiers Sport (1) par 18 à 0 (4 essais, dont 3 transformés). Malgré l'absence de plusieurs équipiers premiers, l'Aviron Cadurcien a fourni un avantage très belle partie. Les circonstances actuelles ne nous permettent point de faire le compte-rendu détaillé de cette rencontre. Tous ont joué avec cœur et l'adversaire se défendit avec une tenace fermeté. Regrettons, en passant, que le public n'ait pas été plus nombreux; il y perdrait une occasion de voir du beau rugby.

Dimanche prochain l'Aviron recevra, sur son terrain, la vaillante équipe du T.O.E.C. (2). L'importance de cette rencontre n'échappera à personne, et nous comptons bien que le public se rendra en foule dimanche prochain, au Stade L. Desprats, pour ce grand match. Au cas où le match de championnat entre l'Intime et l'A.C. se rejouerait ce jour-là nous ferons connaître à temps le lieu et l'heure de cette rencontre. L'entraînement des équipes aura lieu cette semaine mardi et mercredi à 6 h. 1/2 au préau de l'Ecole Supérieure. Jeudi la Commission de Rugby mettra sur pied un match d'entraînement réservé aux équipiers 1er au Stade L. Desprats à 14 h.

Brûlure

M. Firmin Bonafé, 41 ans, mécanicien à la gare de Cahors, a été atteint par un jet de flammes qui lui a occasionné des brûlures légères aux paupières. Cet accident entraînera une incapacité qui ne dépassera pas vraisemblablement huit jours.

Une erreur réparée

Après avoir tenu la foire à Cazals, une marchande ambulante, Mme veuve Faurie, mercière à Laramière, avait fait charger ses marchandises sur un camion et les avait fait recouvrir d'une bâche. Au moment où elle voulait les faire décharger, il manqua une partie des colis et la bâche qui les protégeait. Plainte fut portée au parquet de Cahors et des recherches allaient être entreprises. Avant, toutefois, que la force publique ne se soit mise en branle, Mme veuve Faurie était rentrée en possession de son bien qui avait été enlevé par inadvertance par un marchand drapier de Cahors. Aussitôt que le commerçant cadurcien s'aperçut de la méprise, il s'empressa d'en informer la légitime propriétaire.

Accidents

Une femme de charge de l'entreprise des lits militaires, Mme Marie Delon, âgée de 76 ans, était occupée à balayer la lingerie de l'établissement lorsqu'elle trébucha à un bout de planche et fit une lourde chute. Mme Delon se luxa l'épaule gauche et reçut, en tombant, des égratignures à la face. L'état de la blessée ne lui permettra pas de reprendre son travail avant vingt-cinq jours.

Mendicité

Deux filles, Reinard Céline 24 ans et Eugénie Reinard, 18 ans, vivant dans une roulotte se livraient à la mendicité dans la commune de Sauzet. Arrêtées par la gendarmerie de Luzech, elles ont été condamnées à huit jours de prison.

THEATRE DE CAHORS

Nous sommes heureux d'annoncer qu'il va nous être donné le vendredi 16 février, au Théâtre municipal, en représentation de gala, le grand succès de l'Eldorado de Paris

Le Mariage d'un Tartarin

la spirituelle opérette de M. Henri Goublier Fils, le réputé compositeur de « La Cocarde de Mimi Pinson » etc., etc... Pour cette tournée, tous les sacrifices ont été faits. Attendons-nous à des surprises. Comme indiscrétion, disons simplement que la jolie et célèbre Miss Palmer du Queen's Theater de Londres a été engagée spécialement pour jouer le rôle de l'Anglaise.

INTERNAT DES HÔPITAUX

Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Valat, fils de M. le D' Valat, de Cahors, vient d'être reçu au concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris. Au dernier moment on nous informe que le jeune Jean Darquier, fils de M. le D' Darquier, ancien maire de Cahors, a également été reçu à ce même concours. Il est classé 15e sur 75 candidats admis. Nous adressons nos chaleureuses félicitations aux jeunes lauréats.

CLASSE 1904

Les camarades de la classe 1904 se sont réunis dimanche matin, à 11 heures, au Café de Bordeaux, pour l'organisation du banquet de la classe. Ils ont décidé que le banquet aurait lieu le samedi 17 février, à 19 heures, au restaurant Labarthe, à la Gare. Ils ont procédé à la nomination du bureau qui est ainsi constitué : Président : M. Adam ; Vice-président : M. Montjoie ; Secrétaire : M. Holzer ; Trésorier : M. Jouffreau.

OBSEQUES

Mardi matin, à 10 heures ont été célébrées à Cahors les obsèques de notre compatriote, M. Octave Gaillard, receveur des contributions indirectes à Mont-de-Marsan décédé à Bordeaux à l'âge de 49 ans. Octave Gaillard qui était un ancien élève du lycée de Cahors, et le gendre de M. Girma, libraire, comptait dans notre ville de nombreux amis. Nous adressons à Mme Gaillard, à ses enfants, aux familles Gaillard et Girma nos sincères condoléances.

Feuilleton de « Journal du Lot » 23

L'Affaire Froideville

PAR André THEURIET de l'Académie Française

PREMIERE PARTIE

XI

— Merci, monsieur ! murmure-t-elle. M. Marly vous expliquera mieux que moi ce qu'il y aurait à faire et je m'en rapporte entièrement à lui.

En quelques mots Jacques raconta à Dubrac les tentatives du comte d'Entrevernes, et ajouta que Perceval a probablement arrêté l'instruction pour être agréable au secrétaire des commandements de l'Impératrice.

— Je ne puis rien sur Perceval, répond Dubrac après un moment de réflexion, rien actuellement, du moins. Mais il y a une puissance qui est au-dessus des fonctionnaires, des ministres et du chef de l'Etat, c'est la presse. Tous tremblent devant elle et lui obéissent, en ayant l'air de la mépriser. Or, grâce à Lafontan, j'ai à ma disposition deux journaux influents. Votre affaire est intéressante, elle piquera la curiosité du public et si nous pouvons déterminer un mouvement d'opinion en

votre faveur, rien ne résistera à une pareille pression. Tout ce que je puis vous dire, aujourd'hui, c'est que vous aurez désormais un nouveau et fervent champion, dévoué à votre cause, et qu'il combattra pour vous avec toute l'ardeur d'un néophyte.

Tandis que Thérèse se confond en remerciements, Dubrac tire sa montre

— Deux heures et demie ! s'écrie-t-il, c'est l'heure de la signature et il faut que je me sauve ! A bientôt, Marly ! Au revoir, mademoiselle, je mets à vos pieds tout mon dévouement et tous mes respects.

Et trotinant vivement, malgré son embonpoint, le pétulant Dubrac disparaît au fond de la galerie.

— Un original, mais un brave cœur, dit Marly à Thérèse qui sourit, vous l'avez conquis.

— Grâce à vous, murmure la jeune fille en levant vers son interlocuteur ses grands yeux reconnaissants. Il est tard, ajouta-t-elle, et il faut que je rentre à la maison.

Et Jacques Marly sollicite la permission de la reconduire.

Ils sortent du musée et se trouvent bientôt dans l'éblouissante lumière du quai du Louvre. La chaude après-midi de la fin de juin est rafraîchie par une brise d'est qui agite galement les stores des devantures et les branches feuillues des platanes, à travers lesquels on voit le frissonnement argenté de la Seine et la façade ensoleillée de la Monnaie. Thérèse a accepté le bras de Jacques et

ils cheminent lentement le long du quai, s'amusant comme des enfants à tous les spectacles de la rue, badaudant devant les marchands d'oiseaux, s'exaltant à la vue des étalages multicolores des garnetiers-fleuristes. Thérèse, tout en savourant cette exquise promenade en tête-à-tête, songe tout à coup qu'elle n'a pas assez remercié Jacques de ce qu'il vient de faire pour elle. S'appuyant plus affectueusement au bras de son compagnon, elle se borne à murmurer timidement :

— Comme vous avez été bon pour nous aujourd'hui !

Et Jacques sent tout son cœur se fondre.

— Ne parlons pas de cela, répond-il, je suis déjà payé au centuple, en voyant que vous êtes contente de votre journée.

Bien qu'il n'ait pas l'enthousiasme admirant de son ami Dubrac, son admiration pour Thérèse s'est encore accrue pendant cette séance au Louvre. En la voyant glisser tout à l'heure, parmi les blanches statues antiques, il a mieux compris le charme que répand autour d'elle cette belle jeune fille.

— Oui, répète-t-il avec plus de chaleur, il me suffit que vous soyez contente de votre journée. Moi, je ne donnerais pas la mienne pour un empire !

Elle baisse les yeux et savoure au dedans d'elle-même la joie profonde que lui donne cette brusque exclamation. Elle démente tant de choses

La cantine scolaire doit donc vivre coûte que coûte, et chacun se doit de lui apporter son concours matériel ou moral sous peine d'être accusé de complicité avec la tuberculose, terrible ennemie qui guette sans trêve les faibles organismes de nos enfants.

Désireux d'apporter son concours désintéressé à cette œuvre, M. Ed. Murel organise le dimanche 11 février pour les enfants des écoles, une séance de Guignol dont le produit intégral sera versé à la caisse de la cantine. Il serait convenable qu'à cette occasion chacun fasse un petit effort en apportant son obole si minime soit-elle, à cette œuvre d'intérêt général. Que chacun des membres d'une famille qui ne pourrait assister à la séance susvisée, fasse parvenir 1 franc par exemple, et la mise au point de la cantine pourra être utilement poursuivie en attendant que les pouvoirs publics sanctionnent cette œuvre et la soutiennent eux-mêmes, ce qui ne saurait tarder.

Un registre des bienfaiteurs de la cantine sera ouvert à cette occasion, où le nom de chacun des donateurs et des personnes qui auront envoyé leur obole sera inscrit. Nul doute que les inscriptions seront nombreuses car il n'est personne qui voudrait laisser peser sur elle la terrible accusation de complicité à laquelle nous faisons allusion tantôt !

Nous irons donc voir rire nos enfants le 11 février et si nous le pouvons, nous enverrons notre obole... De toutes façons ainsi, nous aurons mis notre conscience en repos. G. Couvrod.

Laburgade

Décès. — Nous apprenons avec tristesse la mort de notre excellent ami Bessac Elou, vérificateur des Contributions indirectes à Figeac, enlevé à l'affection des siens après huit mois de cruelles souffrances. Les obsèques auront lieu à Laburgade le mercredi 7 courant à 9 h. 30. En cette pénible circonstance, nous prions sa veuve éplorée et ses parents inconsolables de vouloir bien croire à nos sentiments de condoléances bien attristées.

Castelfranc

Vol. — Dans la matinée de vendredi, M. Linol, menuisier à Castelfranc, a été victime d'un vol de 200 francs, montant d'une facture encaissée la veille. Linol, qui était allé voir un client, commet l'imprudence de laisser la clé à la porte de son magasin et l'argent sur une étagère, entre des outils. Quand il revint à son travail, dans l'après-midi, le petit magot avait disparu, subtilisé par un voleur filou. Linol a porté plainte au maire de Castelfranc, qui a avisé immédiatement par téléphone, la gendarmerie de Luzech, qui procède à une enquête. Souhaitons-lui bonne chance.

Puy-l'Évêque

Spectacle retardé. — Le Comité des Fêtes a l'honneur d'informer le public que la brillante soirée théâtrale annoncée pour le dimanche 11 février prochain ne pourra avoir lieu que le lendemain, lundi 12. Rien ne sera changé au programme annoncé et le public pourra y venir applaudir à nouveau ses artistes favoris. Seul, un engagement inopiné et absolument imprévu d'un des meilleurs artistes au Gr.-Théâtre de Bordeaux, a été la cause de ce changement de date. La location des places restera toujours ouverte, dès maintenant, chez M. Peyre. — Le Comité.

St-Cirq-Lapopie

Naissances. — M. Payssot Louis, du Causse de Saint-Cirq, est depuis le 31 janvier l'heureux papa d'un gros bébé et M. Bach Emile, gendre de notre dévoué facteur, d'une mignonne fillette. Aux mamans et aux bébés, tous nos souhaits de bonne santé.

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience de samedi. Puy vol, F. G... est condamné à 50 fr. d'amende avec sursis. Marius Bertrand, 32 ans, sans domicile fixe, et Auguste Imbert, 24 ans, manœuvre à Capdenac-Gare ont été condamnés chacun à 16 francs d'amende pour vol. La dame S. V... se voit infliger une amende de 25 francs avec sursis pour abat d'arbres. Nous avions annoncé dans un de nos précédents numéros, l'instruction qui avait été ouverte contre un chasseur, P. P... de Latronquière, qui avait aperçu un gendarme, avait fui pour se cacher chez ses parents. Cette affaire, venue devant le tribunal pour adolescents, il y a quinze jours, fut renvoyée pour supplément d'instruction. Rappelée ce jour, P. P... est reconnu coupable du délit de chasse sans permis et est condamné à 100 francs d'amende, à la remise du fusil ou à une valeur de 100 francs et à l'astreinte d'un permis gendarme, soit encore 100 francs. Le père a été rendu civilement responsable.

nous qui revenaient du ministère, et il passe sans s'apercevoir du regard ironique que lui lancent les deux employés en le voyant cheminer, les yeux rêveurs, avec cette belle personne au bras.

Lentement, par la rue de Seine, ils gagnent enfin le Luxembourg. Le jardin est plein de roses, plein de pépiements d'oiseaux, plein d'enfants. Jacques et Thérèse, avant de rentrer, s'attardent sur un banc. Ils restent presque tout le temps silencieux et renferment obstinément le doux secret qui leur fait battre le cœur. Mais dans leurs paroles entrecoupées, dans leur silence, dans leurs regards, il y a toute une sourde vibration d'amour; et le grand jardin, avec ses airs de fête, ses parfums de roses, ses vols de ramiers, sa musique lointaine, semble lui-même imprégné d'une joie voluptueuse et devient le complice de leur tendresse.

DEUXIEME PARTIE

I

— Oui, mon cher, disait Deshorties à Jacques Marly qui était venu causer un moment dans son cabinet; oui, je pioche ! Par cette chaleur sénégale, vous avouerez que c'est héroïque !

On était à la fin de juillet, le soleil chauffait les rues à blanc, et, malgré les stores baissés, les rideaux verts hermétiquement clos, on cuisait littéralement, dans les bureaux du ministère. Deshorties avait débottonné son gilet, enlevé sa cravate, et à cha-

que instant il déposait sa plume pour s'éponger le front.

— Je rédige un rapport laborieux, continua le sous-chef en montrant son papier couvert de ratures. Tous jours l'affaire des chats, mon cher ; oh ! ces chats, ils peuvent se vanter de me faire suer physiquement et moralement ! On a adopté les ineptes conclusions de Couturier, et Perceval, avant de partir pour les bains de mer, a daigné me charger de préparer une requête au tribunal à l'effet de faire constater par un vétérinaire l'identité de ces intéressants animaux. Enfin, je m'exécute sans murmurer. Au moment où le ministre semble vouloir être aimable avec moi, il serait de mauvais goût de faire de l'opposition. Car je ne sais si on vous l'a dit : Dubrac a proposé de me comprendre parmi les agents qui seront décorés au 15 août.

— Mon cher camarade, s'écria Jacques, ce ne sera que justice ! Recevez d'avance tous mes compliments.

— Oh ! reprit Deshorties modestement, attendons la fin, ne vendons pas la peau de l'ours ! Ils veulent sans doute me dédommager ainsi de la saleté qu'ils m'ont faite au sujet de la chefferie. Ce n'est pas que je tiens au ruban rouge ; je suis trop vieux pour n'être pas revenu de ces vanités-là. Seulement, ça vexera Couturier, et ce sera toujours une satisfaction en attendant le reste ! A propos de Couturier, ajouta le sous-chef, vous savez qu'on va lui rendre l'affaire Froideville. (A suivre).